



Suivez les points saillants de la visite à www.gg.ca!

Discours du chef du protocole du Canada Robert Peck à l'occasion d'une soirée culturelle organisée à la veille du départ pour l'Europe - le 18 novembre 2008, à Rideau Hall

Excellence, mesdames et messieurs les ambassadeurs, distingués invités,

C'est un plaisir pour moi d'assister cet après-midi à ce qu'on pourrait appeler une première :

Le lancement de visites d'État avant même le départ officiel d'ici quelques jours.

Je suis heureux d'être associé à ce projet pilote en vue des visites d'État en Hongrie, en Slovaquie, en République tchèque et en Slovénie.

C'est la première fois que nous soulignons le commencement d'une visite d'État en sol canadien.

Et pourquoi le faisons-nous ? Pour faire savoir, d'abord et avant tout, à nos compatriotes pourquoi nous réalisons ces visites d'État, sous la direction de la gouverneure générale.

Je parlerai maintenant des visites en question.

Premièrement, elles répondent à une demande adressée par le premier ministre.

Voici un peu d'histoire à ce sujet :

C'est en 1927 qu'un gouverneur général du Canada s'est rendu pour la première fois à l'étranger dans le cadre d'une visite d'État. Cette visite a eu lieu aux États-Unis et le gouverneur général avait été reçu par le chef d'État.

En ce qui concerne les Amériques, la première visite d'État d'un gouverneur général a eu lieu au Brésil, en 1948.

En 1971, un gouverneur général a effectué une première visite d'État en Europe, et dans les décennies suivantes, ces visites sont devenues monnaie courante.

Certains d'entre vous se demandent peut-être en quoi consiste une telle visite?

En bref, il s'agit d'une visite rendue par un chef d'État à un autre, à l'invitation du chef d'État de l'un ou l'autre pays.

Dans les démocraties parlementaires, même si des chefs d'État peuvent lancer et accepter officiellement une invitation en ce sens, ils le font généralement à la requête de leurs gouvernements, qui s'entendent à l'avance sur le moment de lancer l'invitation.

Les visites d'État se situent au sommet de la hiérarchie des contacts diplomatiques entre deux pays et elles marquent souvent la détermination d'approfondir des relations bilatérales.

En raison de la longueur des préparatifs, des coûts et des cérémonies et des activités protocolaires que cela implique, de telles visites n'ont lieu que très rarement. Voilà donc une autre bonne raison de souligner cette visite aujourd'hui.

Par ailleurs, les visites d'État renforcent des relations bilatérales existantes, mettent à profit les relations internationales nouées jusque-là et renforcent les liens dans un large éventail de secteurs de la société canadienne.

Au cours de cette visite dans quatre pays, la gouverneure générale sera accompagnée par une délégation modeste mais de grande qualité, formée de Canadiens représentatifs de la société canadienne. Cela permet en outre de

réunir des représentants de la société civile et des hauts responsables du gouvernement.

Outre les formalités diplomatiques, les délégations ont la chance de nouer des contacts ainsi que des liens économiques, culturels et sociaux.

De plus, ces visites se traduisent souvent par des investissements et la création d'emplois, ce qui a pour effet d'accroître la visibilité de nos liens bilatéraux, y compris de leur donner une nouvelle impulsion.

Dans un monde où nous devons accorder une place privilégiée à la gestion axée sur les résultats, il convient de rappeler qu'une étude de l'université de Berlin, pour la période de 1948 à 2003, montre que les visites d'État contribuent à une augmentation de 8 à 10 % des exportations.

Pour sa part, la gouverneure générale appellera l'attention sur les réalisations canadiennes, y compris sur celles de particuliers, ainsi que sur les possibilités qui restent à exploiter.

Et ceux d'entre vous qui s'intéressent à ces visites aurez sans doute noté que partout où se rend la très honorable Michaëlle Jean, son passage n'est pas oublié de sitôt! Et je parle en toute connaissance de cause.

Les visites d'État jouent aussi un rôle important dans la promotion des intérêts canadiens et contribuent à mieux faire connaître le Canada contemporain ainsi que les valeurs canadiennes; Même à l'ère de l'Internet, rien ne saurait remplacer les contacts directs entre les personnes ni « la diplomatie de proximité », grâce auxquels l'écoute et le dialogue permettent de nouer de nouvelles amitiés et de nouveaux partenariats pour l'avenir.

Je tiens aussi à préciser que, dans la préparation des programmes de visites, nous collaborons avec les pays hôtes afin de respecter leurs règles protocolaires ainsi que leurs traditions, y compris mettre en valeur tous les aspects constructifs des liens qui nous unissent.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance aux ambassadeurs présents aujourd'hui ainsi qu'à mes homologues des quatre pays pour leur accueil, leur dévouement et leur enthousiasme.

Lorsqu'il s'agit de protocole, vous savez comme moi qu'il est généralement question de ce qui ne va pas, et non pas des nombreuses fois où tout fonctionne sans heurt; ainsi va la vie. Cela fait aussi partie des écueils que doit surmonter un chef du protocole.

Enfin, je tiens à remercier les membres de mon équipe du protocole au Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada, avec lesquels j'ai l'immense privilège de travailler. Mes remerciements s'adressent également à nos partenaires de Rideau Hall, qui font partie de notre grande famille élargie. Ce sont eux qui se sont chargés de la manifestation d'aujourd'hui et ils font preuve d'un professionnalisme de premier ordre.